Livret d'accueil

Hospitalisation à Temps Partiel
Soins de Suite et Réadaptation
Affections cardio-vasculaires et
Affections respiratoires

Centre hospitalier de
Bourg-en-Bresse

DOC-COM-TRANS-137 - v2023.08

Vous allez être admis en HTP SSR* affections cardio-vasculaires et affections respiratoires au Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse.

La rééducation qui vous est proposée vous permettra d'améliorer le pronostic de votre affection cardiaque ou pneumologique, et votre qualité de vie.

Votre programme individualisé, conduit par une équipe pluridisciplinaire*, repose essentiellement sur du réentraînement à l'effort et une éducation thérapeutique pour vous aider à mieux gérer votre maladie.

PRÉSENTATION DU CADRE

Les locaux de l'HTP SSR affections cardio-vasculaires et affections respiratoire sont situés au rez-de-chauussée du bâtiment SSR du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse (cf plan). Vous serez accueillis dans une structure récente avec un accès direct sur le parc nécessaire pour les activités de marche.

Cette structure dispose de plusieurs salles de rééducation. Pour les prises en charge collectives ou individuelles : une salle de réentrainement à l'effort, une salle de soins, une salle de renforcement musculaire, un gymnase, une salle d'ETP* et une balnéothérapie.

Des places de parking sont à votre disposition à proximité de l'entrée du bâtiment.

LES HORAIRES

La structure est ouverte du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45
et le vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Votre admission relève de la même procédure que pour toute consultation ou hospitalisation (voir Livret d'Accueil du CH de Bourg-en-Bresse) : lors de votre premier jour de présence, vous devez donc vous présenter au secrétariat muni d'étiquettes remises par le bureau des entrées lors de la mise à jour administrative (hall d'accueil du bâtiment principal).

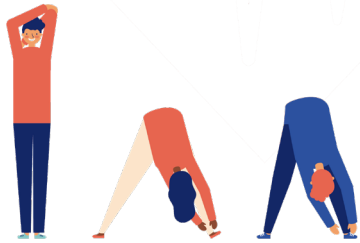

EN PRATIQUE

Les séances : Prévoir une tenue de sport (jogging ou short) et 2 paires de baskets (travail en salle et travail en extérieur).

Des vestiaires avec des casiers individuels seront mis à votre disposition pour pouvoir y déposer vos effets personnels (prévoir un jeton ou une pièce de 1€).
Des douches et sanitaires sont également accessibles en fin d'activité.

Transports : Une prescription médicale de transport sanitaire sera délivrée, si votre situation la justifie, conformément à la législation en cours (cf Livret d'Accueil du CH de Bourg en Bresse).

CONSIGNES À RESPECTER

Dates de présence

Compte-tenu du grand nombre de patients inscrits sur ce type de programmes, il ne vous sera pas possible de changer vos jours de présence de manière inopinée. En cas d'impératifs majeurs, merci de nous en parler au plus vite et de ne pas procéder vous-même à un changement ou échange de planning.

Locaux et matériel

Nous vous remercions de respecter l'hygiène et la propreté des locaux et du matériel qui seront mis à votre disposition.

Des procédures d'hygiène sont mises en place pour le bien de tous, merci de les respecter.

Les consignes et informations données dans le Livret d'Accueil du CHB s'appliquent à la structure.

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES

Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par l'équipe médicale et paramédicale pour réaliser un bilan initial et fixer les objectifs de votre rééducation. Il est important de nous communiquer vos ordonnances de traitements et les documents en rapport avec votre séjour (prise de sang, ECG, radios, etc...).

Le nombre, la fréquence et le contenu des séances sont propres à chacun et peuvent évoluer au cours de votre séjour. Des évaluations régulières pourront être réalisées.

Selon les évaluations, le programme de rééducation peut comporter des séances de réentraînement à l'effort (cyclo-ergomètre, tapis de marche …), de musculation segmentaire, d'Activité Physique Adaptée, d'Éducation Thérapeutique* et d'aquagym.

En fin de séjour, un bilan de sortie sera réalisé. Les éléments importants de votre séjour seront communiqués aux correspondants que vous nous aurez désignés.

Un carnet de suivi vous est remis, il précise vos jours de présence sur la structure, vos éventuels rendez-vous (consultations, examens, etc...), le suivi de votre prise en charge. Ce carnet est un outil de liaison avec votre médecin traitant et tout autre correspondant.

LES PROFESSIONNELS DE L'HTP SSR

AFFECTIONS CARDIO-VASCULAIRES ET AFFECTIONS RESPIRATOIRES

Un certain nombre de professionnels seront à vos côtés durant votre séjour :

Le médecin :

- **Médecin de Médecine Physique et de Réadaptation : Docteur COPAESCU**

Les paramédicaux :

- **Les kinésithérapeutes**
- **Les éducateurs APA**
- **Les infirmiers**
- **Les diététiciennes**
- **Le cadre de santé**
- **un psychologue**

En fonction de votre programme, le Médecin pourra éventuellement vous prescrire des consultations avec :

- **un ergothérapeute**
- **une assistante sociale**
- **un tabacologue…**

Nous attirons également votre attention sur le fait que vous serez peut-être amenés à côtoyer un certain nombre de stagiaires pour chacune des disciplines citées ci-dessus. Chacun de ces stagiaires est sous la responsabilité d'un professionnel diplômé.

Les administratifs : assistantes médico-administratives

GLOSSAIRE

HTP : Hospitalisation à Temps Partiel

SSR : Soins de Suite et de Réadaptation

Pluridisciplinaire : plusieurs professionnels différents sont impliqués dans votre prise en charge : médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, etc…

Kinésithérapie : la kinésithérapie signifie traitement par le mouvement. Elle agit au niveau musculaire et articulaire. Les techniques sont utilisées dans le but de la rééducation du mouvement et ainsi que de la posture de la personne. (kinesis signifie le «mouvement» en grec).

Ergothérapie : l'ergothérapie se caractérise par l'éducation, la rééducation et la réadaptation par l'activité (Ergon en grec). C'est par le biais d'activités de la vie quotidienne (soins personnels, travail et loisirs) et d'autres exercices globaux et analytiques que l'ergothérapeute organise une thérapie visant à améliorer des capacités d'agir et des compétences, ceci individuellement ou en groupe.

Psychologue : les psychologues interviennent pour préserver maintenir ou améliorer le bien-être ou la qualité de vie de l'individu et sa santé psychique, développer ses capacités ou favoriser son intégration sociale.

Assistante Sociale : vient en aide à des individus, des familles ou des groupes en difficulté afin de favoriser leur bien-être, leur insertion sociale et leur autonomie.

Diététicienne : professionnelle de santé expert de la nutrition. Elle équilibre l'alimentation mais prend aussi en charge le traitement de nombreuses pathologies.

Infirmier : professionnel de santé, dont la profession est de délivrer des soins infirmiers.

Educateur APA (Activité Physique Adaptée) : professionnel qui utilise des activités physiques et sportives en vue de l'amélioration ou du maintien de l'état de santé des personnes malades.

Cadre de santé : professionnel qui assure des fonctions d'organisation des activités de soins et de management des différents professionnels présents.

Education Thérapeutique (ETP) : programme de soins qui « vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. […] Elle a pour but de les aider (ainsi que leurs familles) à comprendre leur maladie et leur traitement, collaborer ensemble et assumer leurs responsabilités dans leur propre prise en charge, dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie. » (Déf. OMS-Europe).

BÂTIMENT SSR CHB - ORSAC

PARKING

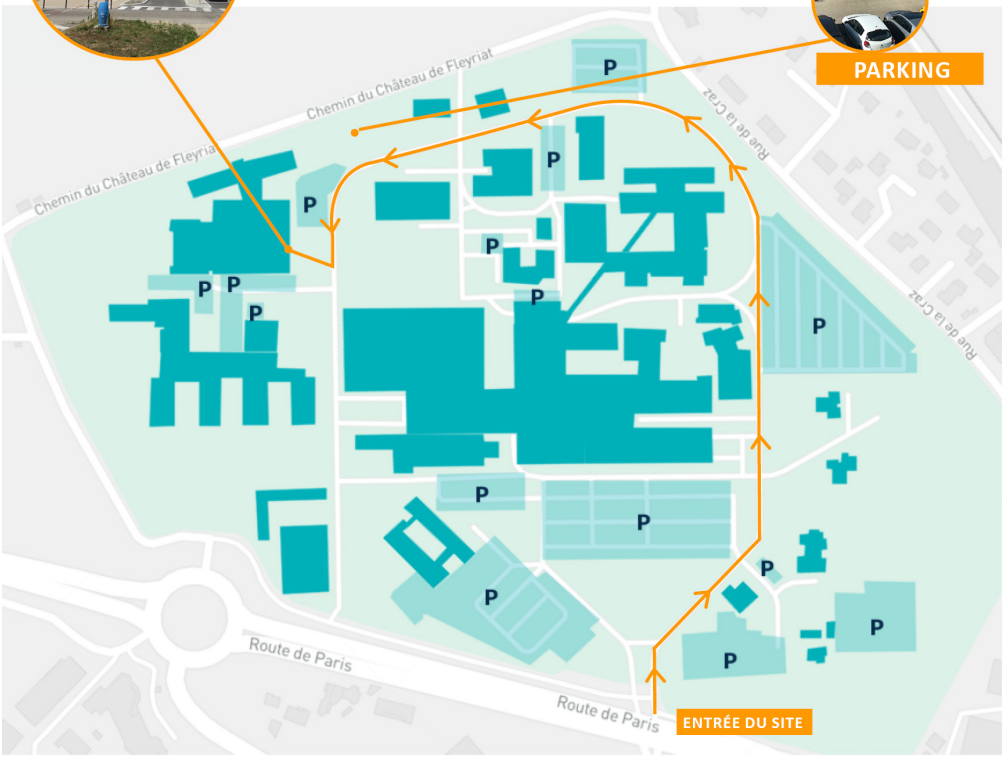

Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse
900 route de Paris
01012 BOURG-EN-BRESSE

www.ch-bourg-en-bresse.fr

CENTRE HOSPITALIER DE BOURG-EN-BRESSE

GHT BRESSE HAUT BUGEY
Groupement Hospitalier de Territoire